

Projet pédagogique séjour 2022

LA MAISON DU JEU – 1 Route de St Bardoux 26260 St Donat sur l'Herbasse

04 75 45 15 98 – 07 82 15 33 05

Du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet 2022

- **Trappeurs et sans reproche !**

Rochefort Samson

L'association La Maison du Jeu organise pendant les vacances d'été des séjours « jeux et découverte » au cœur de la nature drômoise.

Pour l'année 2021, la Maison du Jeu met en place deux séjours enfants sur le mois de juillet :

- « Agence très spéciale » pour 24 enfants de + 8 ans à Chatuzange (26300). Du 19 au 23 juillet 2020.
« Fort comme un dragon », un mini séjour pour les 5-7 ans du 15 au 17 juillet.
Logement sous tente sur le site du centre Aventure Evasion.

Qui est LA MAISON DU JEU ?

La Maison du Jeu est une ludothèque associative d'éducation populaire.

Acteur culturel et social depuis plus de 40 ans, l'association est un lieu d'accueil, d'intégration, de socialisation et de développement personnel et culturel pour tous.

Chaque année elle propose des séjours pour les enfants afin de développer les compétences sociales et personnelles et également permettre à chaque enfant de vivre des vacances magiques autour d'une thématique imaginaire. Sous forme de grand jeu sur plusieurs jours (chasse au trésor, enquête, jeux de piste ...), l'enfant part à la découverte de son environnement et de ses compétences :

- **Découverte de la nature : botanique, ornithologie, astronomie ...**
- **Découverte du patrimoine : architecture, histoire des lieux, légendes ...**
- **Activités sportives : randonnées, équitations, multi sports ...**
- **Enrichissement des acquis pédagogiques : déduction, vision spatiale, calculs, déchiffrages de code ...**
- **Entraide, vivre ensemble, responsabilisation**

Dans le cadre du projet éducatif de l'association qui met l'accent sur l'importance de l'accès aux loisirs pour tous, le séjour « Dragons » est basé, par le biais du jeu, sur la découverte fantasmagorique, de la nature, de la science, l'esprit d'analyse et la connaissance de l'environnement proche et lointain de l'enfant.

Nous privilégions le tissage de liens au sein du groupe autour d'un projet et d'une aventure commune, tout en permettant à l'enfant d'acquérir sa place propre en tant qu'acteur de ses vacances.

Ainsi, quotidiennement, les enfants participeront à des activités mises en place par l'équipe d'animation, à des temps de vie quotidienne et à des veillées, occasion pour l'équipe d'évaluer l'avancée du séjour.

I - Présentation de l'organisateur

Notre association se veut novatrice dans le paysage socioculturel. *L'adhérent se place au centre du projet, en s'investissant comme acteur de son activité.* Nous souhaitons valoriser la participation de tous les publics au travers de nos actions.

De ce fait nous proposons deux types d'activités :

- ***l'accueil du public à l'année dans différents cadres avec :***

1. une ludothèque ouverte à l'année et déclarée en accueil de loisirs auprès de la DDJS Drôme.
1. Des manifestations ludiques en soirées et les week-ends
2. 2 séjours autour du jeu

- ***Les interventions extérieures :***

Nous intervenons comme prestataires pour des animations jeux (grands jeux en bois, jeux de pistes, animations de village...)

Notre structure propose une démarche laïque et originale aux participants de ses séjours, autour d'un outil utilisé dans l'accueil proposé tout au long de l'année : **LE JEU**.

Objectifs généraux de la Maison du Jeu

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des enfants afin de les valoriser et de les aider à s'épanouir ;
- Encourager l'émerveillement, l'esprit de découverte, l'acquisition de connaissances et de techniques ;
- Stimuler la créativité en privilégiant toutes les formes d'expression, en recherchant à développer un esprit créatif et en stimulant l'imagination ;
- Développer les comportements de respect des personnes, des biens, et de l'environnement humain et naturel ;
- Permettre un partage et la coopération autour de l'outil jeu;
- Veiller au respect de la tolérance et favoriser la socialisation.

Sur quel TERRITOIRE ?

L'association est domiciliée à St Donat sur l'Herbasse.

St Donat sur l'Herbasse, 4800 habitants, ancien pôle névralgique de l'ex- Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse (10 000 habitants) est aujourd'hui intégrée à la communauté d'Agglomération d'Arche Agglo.

À cheval sur les départements de Drôme et d'Ardèche, ce sont 41 communes et 57 000 habitants qui restent tributaires de leurs identités respectives liées aux bassins de vie propres à chacun et aux problématiques de déplacements.

Le bassin de vie des habitants de St Donat sur l'Herbasse et des communes voisines est tourné sur un territoire principalement rural, éloigné de la vie citadine offerte par les villes de Tain l'Hermitage et Tournon sur Rhône.

Cette zone, le pays de l'Herbasse, est principalement constitué de 9 communes pour 10 000 habitants.

La commune de St Donat est la plus grande commune sur ce territoire du Pays de l'Herbasse.

Elle propose aux habitants crèche, écoles maternelles, primaires, collèges, bibliothèques (municipale), une MJC et son cinéma, des clubs sportifs, une ludothèque ... et un tissu associatif riche qui accueille et anime la population.

II - Caractéristiques du séjour

Intentions pédagogiques du séjour

L'objectif central du séjour est de proposer aux enfants accueillis un temps de vacances et de « rupture » dans leur vie quotidienne, en dehors de leur environnement habituel et à travers une forme d'organisation collective et de responsabilisation.

Un encadrement sérieux veille à répondre à chacun des besoins des enfants.

Les différentes activités mises en place permettent à chaque participant, selon ses capacités et ses limites, de se découvrir, de s'exprimer et de s'épanouir à travers différents supports.

La vie quotidienne est abordée comme une activité à part entière au service du collectif.

Objectifs pédagogiques

Favoriser le développement affectif et cognitif de l'individu

Aider à maîtriser ses émotions et à réguler son comportement, différencier jeu et réalité.

Développer la réflexion et l'esprit d'analyse (logique, déduction, concentration).

Acquisition de l'autonomie et du sens critique

Développer ses capacités d'initiatives.

Favoriser l'indépendance dans ses choix (jeux, partenaires...).

Aider à résoudre des problèmes.

Permettre à l'individu de s'adapter à des situations nouvelles.

Apprentissage de la vie sociale, de la citoyenneté

Respecter les règles.

Respecter les autres.

Respecter le bien collectif.

Prendre des initiatives.

Aller au bout de son engagement.

S'ouvrir à l'autre et à l'ailleurs

Avoir une démarche de curiosité, de découverte et de compréhension.

Comprendre des modes de pensées différentes.

Acquérir de nouveaux repères culturels.

Ces objectifs pédagogiques sont déclinés à travers les objectifs spécifiques du séjour.

Objectifs spécifiques du séjour

Le séjour a pour vocation de permettre à l'enfant un :

- *Apprentissage de la vie en collectivité et du respect d'autrui*
- *Apprentissage de l'autonomie/harmonisation de la relation enfant-enfant enfant-adulte*
- *Epanouissement et expression de l'enfant à travers des supports diversifiés*
- *Apprentissage du respect de la nature et de l'environnement*

Mise en œuvre des objectifs spécifiques du séjour

1. Apprentissage de la vie en collectivité et du respect d'autrui

À travers les notions de prise en compte du *groupe* et d'adaptation à un nouveau cadre, les enfants sont amenés au quotidien à respecter les règles de vie établies pour chaque instant de la journée (toilette, repas, jeux...).

Ces règles sont fixées dès le début du séjour et forment un contrat de vie collective...

Dans cette même perspective, les enfants participent, sous la direction de leur animateur et selon un roulement établi, à différentes tâches ménagères pratiques (nettoyage et rangement de salle, cuisine et vaisselle...).

2. Apprentissage de l'autonomie / harmonisation de la relation enfant-adulte

Il s'agit d'offrir à l'enfant des repères simples et stables (en termes de temps, d'espace, d'affectif...) afin de lui permettre de se responsabiliser dans sa vie quotidienne et de l'inciter à agir seul en lui donnant les moyens de le faire.

Nous essayons de vivre avec l'enfant une relation harmonieuse, répondant à ses besoins et basée sur la confiance et le respect. Aussi, les adultes apportent un cadre contenant et sécurisant pour l'enfant en construisant avec lui une relation afin de l'amener à la compréhension de la portée de ses actes. Nous souhaitons également ne pas assister l'enfant dans ses devoirs : rangement de la tente, participation à la vie quotidienne. Nous basons sur le jeu et la convivialité ces tâches qui pourraient sembler rébarbatives.

3. Épanouissement et expression de l'enfant

La durée du séjour permet d'offrir un programme d'activités variées. Une diversification des activités est mise en place pour permettre à l'enfant de s'épanouir à travers différents supports d'expression.

Soucieux du besoin et des facultés de l'enfant en fonction de son âge, et de ses choix, nous proposons donc une palette d'activités adaptées, qu'elles soient ludiques, sportives, créatives ou artistiques.

Les différentes activités sont également construites autour de thématiques précises favorisant une démarche éducative à travers une approche culturelle du thème ou un développement de l'imaginaire de l'enfant.

4. Apprentissage du respect de la nature et de l'environnement

Le séjour se situe dans un cadre naturel riche et varié (montagne, prairies, forêts, rivières ...) de l'environnement drômois ou des départements voisins. L'enfant est invité à découvrir des paysages inconnus qui appartiennent malgré tout à son environnement proche.

À travers l'éveil de ses sens dans ce cadre, l'enfant va être amené à découvrir et apprécier cet environnement sous différents aspects, et il apprendra à respecter les lieux dans lesquels il évolue.

III - Présentation du séjour : plus en détails !

TRAPPEURS et SANS REPROCHE

I-Période et localisation

Séjour de 5 jours et 4 nuits du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022
Séjour d'aventure, d'exploration et nature

Effectif maximal du séjour :

24 enfants de 8 à 14 ans.

1 animateurs professionnels, 1 BAFA,

Camping de la Combe d'Oyans
26300 Rochefort Samson

Descriptif du site

- Le séjour se déroule au camping de la Combe d'Oyans, à l'écart de Rochefort Samson dans un écrin de verdure flamboyante.
- Le camping permet un accès rapide aux bois, prairies, aux falaises à quelques longueurs de pas. Ça pique, ça bouge, ça grouille de vie et ça chante au petit matin !
- Le village de Rochefort Samson est accessible à pied.
- De nombreux chemins partant du camping permettent de se plonger dans l'aventure et rester en contact avec la nature.

Couchage & toilette :

- Grand espace d'accueil pour toutes les tentes de l'équipe y compris le matériel.
- Hébergement sous tentes à plusieurs.
- Les tentes sont apportées par les parents des enfants accueillis et l'équipe d'animation de la Maison du Jeu
- Bloc sanitaire à côté des emplacements.
- Les animateurs dorment également sous tentes.
- ***Le camping possède également un abri en dur pouvant être occupés en cas de besoin (météo) et une piscine !!***

Le matériel à disposition sur place pour animer les enfants est apporté par l'équipe de la Maison du Jeu

- 1* Des jeux que l'on sort de la structure (jeux de société ...)
- 2* Un poste de musique
- 3* Des livres et bandes dessinées pour enfants
- 4* Du matériel pour les diverses activités manuelles : peinture, feutres, ciseaux, colle, scotch ...

Les activités proposées durant le camp ont lieu pour leur grande majorité autour du camping et la nature environnante (rando, chèvrerie...). N'étant pas véhiculé, le groupe se déplacera à pied.

DESCRIPTIF DU SÉJOUR

C'est un séjour sur le thème de la découverte des trappeurs et de l'environnement naturel, tout en développant l'imaginaire pour offrir aux enfants un voyage à la manière de Jack London, Lewis et Clark.

Les enfants se mettront dans la peau d'explorateurs, d'aventuriers pour vivre une fantastique expédition.... de nombreux mystères sont à découvrir.

Et au quotidien, pour les enfants, c'est d'abord créer et participer collectivement à leur projet de vacances : prendre part à la vie quotidienne, repas, vaisselle etc...

Sur place, pas de véhicule, tout se déroulera à pied.



Transport des enfants sur le site

Le camping de la Combe d'Oyans se situe à 30 minutes de route de la Maison du Jeu. Un covoiturage sera organisé avec les parents disponibles.

Les enfants sont conduits sur le site du séjour par leurs familles.

Départ : Rendez-vous lundi 18 juillet à la Maison du Jeu entre 8 et 9H.

Retour : vendredi 22 juillet, à partir de 17H.

III-Déroulement du séjour

• Journée type :

7h30 - 8h30 : Réveil échelonné, déjeuner, toilette du matin, rangement vaisselle et tentes

9h00 : début des activités

12h00 : temps libre/préparation repas

12h30 : repas puis temps calme (sieste, lecture, correspondance, jeux... temps d'échange entre animateurs)

14h : activités

17h : goûter

18h30 : activités proposées par l'équipe et douches

19H : repas/préparation repas

19h30 : repas

20h30 : veillées

22h – 22h30 : coucher échelonné des enfants

22 h30 : Réunion équipe d'encadrement



• Programmes d'activités du séjour

	Matin	Après midi	Veillées
Lundi	Installation/visite du camping	L'expédition commence	Veillée Jeux de société

Mardi	La Chasse à l'Ours	Piscine	Veillée jeux
Mercredi	Balade à la journée	L'expédition continue	Veillée libre

Jeudi	Cabanes	Piscine	Affût
Vendredi	Création Nature	Rangement & Jeux	Retour maison

**Le programme peut être modifié selon les conditions du séjour (météo), l'effectif final des enfants inscrits et les besoins du bon déroulement du séjour.*

** Le programme peut être modifié selon les besoins de la quête, les demandes des enfants et les aléas de l'aventure.*

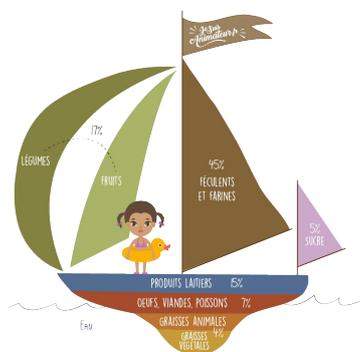
Prise en compte des spécificités de chaque enfant

L'équipe de la Maison met un point d'honneur à offrir un séjour égal à chacun, en prenant en compte chaque spécificité des enfants.

- **Régime alimentaire**

Les régimes alimentaires particuliers sont pris en charge par l'organisateur du séjour qui proposera à l'enfant un **aliment de substitution** en accord avec ses valeurs laïques et dans un souci d'équité de l'équilibre alimentaire et du budget alloué.

En cas de grosses contraintes alimentaires, il sera demandé aux parents de fournir les aliments nécessaires pour la durée du séjour (ex. régime sans gluten). A ce moment-là les frais alimentaires seront déduits du coût du séjour.



- **Particularités médicales et physiques**

La responsable du séjour a la charge de s'informer des éventuelles particularités physiques ou comportementales de l'enfant, des soucis de santé s'il y a lieu, de tout détail particulier pouvant mettre l'enfant en insécurité face au groupe, aux activités et à la vie en collectivité, **et d'en informer son équipe d'animation.**

Si un traitement médical doit être donné au cours du séjour, celui-ci ne pourra être administré à l'enfant sans **ordonnance médicale.**

Les parents ont obligations de fournir à l'organisateur du séjour la fiche sanitaire pour leur enfant, ainsi que toutes informations importantes permettant son accueil sur le séjour et au sein du groupe, dans les meilleures conditions : intolérance alimentaire, allergies, handicap, pathologie, phobie, énurésie ...

L'effectif d'encadrement prévu pour 15 enfants inscrits est le suivant :

- Jérémie Thivolle-Cazat : animateur diplômé BEATEP Education à l'environnement, salarié de la Maison du Jeu.
- 1 animateur BAFA

Assistant sanitaire :

Le référent assistant sanitaire sur les séjours est le professionnel de la Maison du Jeu.

En l'occurrence, sur ce séjour, Jérémie Thivolle

Attentes envers tout le personnel d'encadrement :

- 1* Adhésion au présent projet pédagogique
- 1* Adhésion au projet éducatif de la Maison du Jeu
- 2* Esprit d'équipe
- 3* Respect du rôle de chacun

Rôle de l'animateur

L'animateur est le principal référent de chacun des enfants dont il a la responsabilité.

Il a pour mission :

- D'être médiateur au sein du groupe d'enfants et/ou jeunes. Il gère les conflits, est garant du respect des règles de vie.
- D'expliquer les règles au groupe (enfants et/ou jeunes et animateurs).
- D'assurer la sécurité de tous et de veiller au respect des réglementations
- D'être attentif à chaque enfant ou adolescent et savoir leur porter assistance en cas de problème.
- D'écouter les enfants et/ou jeunes et de « faciliter » échanges et partages.
- De proposer et d'adapter les animations en lien avec le projet pédagogique.
- De préparer, mettre en œuvre et réaliser des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation des projets concertés.
- D'aménager des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants et/ou jeunes dans le respect des règles de sécurité.
- De jouer avec, faire jouer, donner à jouer et laisser jouer en répondant aux demandes des enfants et/ou jeunes.
- De participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène.
- De s'impliquer et participer à l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique.
- De participer activement aux réunions d'équipe.
- De partager, apporter et échanger ses connaissances et ses « savoirs ».
- De partager des informations en sa possession avec toute son équipe et rendre compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants et/ou jeunes, partenaires ...)
- D'entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires, les usagers.
- De participer au nettoyage quotidien de l'accueil.
- D'utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements de l'accueil.
- De gérer le temps dans l'organisation de l'activité.
- De mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
- De participer à l'évaluation des projets réalisés et de son propre travail.

Certains enfants accueillis en séjour fréquentent la Maison du Jeu à l'année.

Il est du devoir de l'équipe de veiller à l'intégration des nouveaux enfants participant au séjour afin de former un groupe uni et homogène et éviter l'effet de groupe enfants adhérents à l'année à la Ludothèque/enfants adhérents sur le séjour.

Il est tenu d'être présent et d'accompagner son groupe en permanence pour en assurer sa sécurité. S'il n'est pas en mesure de le faire (même pour un court instant), il demande à une autre personne de l'encadrement de le surveiller et s'assure que sa demande ait bien été comprise.

Pendant la nuit, l'animateur dort avec son groupe afin d'éviter les risques de sortie ou d'intrusion.

Au-delà de la sécurité il donne vie au groupe en proposant des animations allant dans le sens des objectifs de la structure.

Il accompagne les enfants dans leur vie quotidienne : préparation des repas, assistance sanitaire pour les plus jeunes, rangement...

Durant les jours qui précèdent le camp, des réunions permettent de donner et rappeler quelques repères aux cadres en abordant différentes notions telles que la sécurité, l'autorité, l'hygiène, ou la distance relationnelle... Ces temps permettent également de revenir en détail sur nos objectifs et les moyens de les mettre en œuvre. Des réunions d'équipe sont également mises en place au cours du séjour après le coucher des enfants.



IV - Évaluation

Différents moyens sont mis en œuvre pour l'évaluation du séjour : avant, pendant et après.

Une première rencontre a lieu avant le camp avec l'équipe afin de présenter et valider le programme d'activités élaboré au préalable par l'équipe de direction.

Durant le séjour, lors de la réunion d'équipe quotidienne, les animateurs sont invités à s'exprimer collectivement sur ce qu'ils vivent à travers la gestion des enfants, à solliciter l'équipe de direction sur des problématiques particulières auxquelles ils sont confrontés, et à faire le bilan des activités passées.

Que ce soit avec les enfants ou avec l'équipe, sur sa gestion pratique, les initiatives de partage de l'évaluation se font tout au long du camp.

L'évaluation de la journée se fait également quotidiennement par l'observation des enfants, de leurs réactions aux différentes activités proposées et par la possibilité qui leur est offerte de s'exprimer.

Un bilan global a lieu après le camp avec toute l'équipe en vue de recueillir les suggestions et idées des participants.

Enfin, un compte-rendu écrit du déroulement du séjour est transmis à l'association à l'occasion d'un CA de bilan des activités estivales.

Le responsable du séjour
Jérémie Thivolle